



## **Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD**

### **Séance du 3 Juillet 2023**

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Lundi 3 Juillet 2023, en salle de réunion PASA.

**Présent (e)s :** Monsieur Alain DEIBER, représentant des familles  
Madame Christiane ANCEL, représentant des résidents  
Madame Nadine ROLIN, représentant des résidents  
Madame Aurore TAJANA, représentant le personnel

**Assistait à titre consultatif :** Monsieur Alain PETIT, Directeur,  
Madame le Docteur Isabelle MASSON, médecin coordonnateur  
Madame Audrey PETITDEMANGE, cadre de santé EHPAD

**Personnes invitées :** Madame Delphine CUNY, animatrice

**Personnes excusées :** Madame Catherine DEMANGEON, représentant des usagers  
Madame Laurianne LENORET, qualitiennne

**Secrétaire de séance :** Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

**Monsieur Alain PETIT ouvre la séance à 14h30.**

#### **I – Approbation du compte rendu de la séance précédente :**

Monsieur PETIT fait un tour de table afin que chacun se présente. Monsieur PETIT et Madame PETITDEMANGE reformulent les droits et les devoirs de chacun.

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

#### **II – Elections du président et du vice-président :**

Suite aux élections du 15 Juin 2023, Mesdames ANCEL Christiane et ROLIN Nadine ont été élues en qualité de représentantes des résidents et Monsieur DEIBER Alain en qualité de représentant des familles des résidents.

Un vote à mains levées a été réalisé pour l'élection du Président et du vice-président du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Alain DEIBER est élu président et Madame ROLIN Nadine est élue vice-présidente.

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

### **III – Election du représentant du CVS au Conseil de Surveillance :**

Après délibération et vote à mains levées, Madame ROLIN Nadine est élue en qualité de représentant du Conseil de la Vie Sociale au Conseil de Surveillance.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

### **IV – Situation financière et activité EHPAD :**

Monsieur PETIT explique aux nouveaux membres la facturation ternaire de l'établissement afin d'en informer chaque membre. La bonne valorisation de la dotation a permis le versement d'une somme importante.

Monsieur PETIT explique la hausse de tarif de début d'année consécutive à l'augmentation du coût de la vie et la hausse des tarifs de l'énergie.

Monsieur PETIT donne la parole à Madame SAVOY qui explique la prise en charge financière et notamment la possibilité d'une prise en charge des frais de séjour par l'aide sociale en cas de difficultés financières des résidents.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

### **V – Point qualité : questionnaire de satisfaction :**

Madame PETITDEMANGE explique les fiches de communication mises à disposition pour les résidents et les familles de résidents.

Monsieur DEIBER pose la question quant au déplacement du pédicure dans l'établissement. Le choix du pédicure est au libre choix du résident qui peut faire appel au pédicure de son choix.

Madame PETITDEMANGE explique les modifications qui ont eu lieu pour les repas, notamment pour le retrait des aversions.

Madame PETITDEMANGE explique également que toutes réparations demandées doivent faire objet d'un bon de travaux (demander au personnel de faire le bon pour demande de travaux).

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

### **VI – Evaluation externe:**

L'évaluation est prévue les 4 et 5 Septembre 2023 par un organisme désigné par la Haute Autorité de Santé afin d'auditer le service. Des résidents traceurs seront interrogés ainsi que le Président du Conseil de la Vie Sociale.

A la question de Madame ROLIN sur le financement de cet audit : Monsieur PETIT répond que l'audit est financé sur les fonds de l'établissement.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

## **VII – Animation :**

Madame CUNY liste les animations effectuées depuis d'année : Photos GERARD, Défilé de mode, Une Rose un espoir, semaine des produits locaux, journée festive.

Elle informe des activités à venir : projet intergénérationnel, opération glace, barbecue EHPAD et UVP, sortie des résidents UVP, ergo-vélo avec possibilité de financement par l'ARS pour trois demi-journées, semaine bleue du 2 au 6 Octobre 2023, exposition de maquettes sur les bateaux, marché de Noël, spectacle de fin d'année. Un planning d'animation est distribué aux membres

Appel au bénévolat pour faire un peu de jardinage en UVP.

Monsieur DEIBER pose la question du financement du budget animation : par exemple remise de cadeaux lors des anniversaires : Madame CUNY répond que le budget animation est défini pour l'année ainsi que des dons par les familles et autres sont les bienvenus.

---

### **Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

## **VIII – Date du prochain Conseil de la Vie Sociale :**

Le prochain Conseil de la Vie Sociale est fixé au Lundi 6 Novembre 2023 à 14h30.

---

### **Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

## **IX – Questions et informations diverses :**

Monsieur PETIT informe qu'il nous est demandé de faire venir l'extérieur à nous.

Monsieur PETIT évoque la possibilité de création d'un bar éphémère, éventuellement sous la pergola.

A la réponse de Monsieur DEIBER : les animations sont toutes inscrites dans le messenger qui est remis en chambre chaque semaine, et, sont publiées sur la page FACEBOOK de l'établissement. Les grosses animations comme le marché de Noël sont affichées dans le service par l'animatrice.

Monsieur DEIBER pose la question de savoir si des résidents épluchent des légumes comme à l'EHPAD de Charmes. Madame CUNY répond que cette activité n'a jamais été demandée par nos résidents lors de l'élaboration des projets individualisés.

Madame le Docteur MASSON prend la parole pour dire qu'elle est neurologue que Madame le Docteur LEMANER, qui intervient en SSR est néphrologue.

## **Prise des repas :**

Remise en service de la salle à manger du rez de chaussée : Madame PETITDEMANGE explique que la salle à manger de l'EHPAD est devenue trop petite et après réflexion et après plusieurs essais, il a été opté que les 12 résidents du rez de chaussée prennent leurs repas de midi en salle à manger RDC (plus conviviale). Madame ROLIN explique que cette situation lui convient parfaitement.

---

### **Les membres du CVS actent cette nouvelle organisation**

---

Questions posées :

- remise en service des chaises de jardin : quelques chaises seront remises à disposition.
- pergola trop loin : impossible de la déplacer elle est scellée.
- chute d'un parasol hier par le vent : un bon sera fait aux services techniques pour enlever le parasol cassé.
- déplacement des tables et chaises du patio sous les arbres : réponse négative car les tables et chaises du patio sont utilisées régulièrement.

Repas accompagnants : les repas accompagnants ne sont plus limités à deux personnes.

Linge : le linge doit être absolument marqué au nom du résident.

Manque de personnel : tous les postes budgétés sont actuellement pourvus

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 16h05.

Le Président,

Alain DEIBER

